



Coordinations CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO Groupe Sanofi

Messieurs Viehbacher, Weinberg, Lajoux

Copies : Messieurs Font-Réaulx, Gravatte, Lhernould

Paris, le 3 février 2012

Messieurs,

Au cours des réunions qui se sont tenues les 8/12/11 et 5/01/12 dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire au sein du groupe Sanofi, nos 5 organisations syndicales ont demandé à négocier un volet emploi, au-delà du volet salaires qui a fait l'objet d'une décision unilatérale de votre part en raison de l'insatisfaction profonde générée par vos propositions inacceptables.

Nos 5 organisations syndicales ont fait sur l'emploi des propositions concrètes dont aucune n'a été retenue, votre réponse nous invitant à aborder ce point dans le cadre des NAO aux bornes de chaque société du Groupe. Nous maintenons que le sujet de l'emploi doit faire l'objet d'une vraie négociation à l'échelle du Groupe, compte tenu des orientations et décisions prises de manière récurrente par le Groupe en la matière. En aucun cas cela ne remettrait en cause la légitimité et l'obligation de chacune des sociétés de négocier sur ce point dans le cadre des NAO : les discussions à l'échelle du Groupe viendraient en complément, pour poser un cadre général commun qui pourrait être le suivant :

- un engagement sur le maintien de l'emploi à l'échelle du Groupe pour 2012, et sur le reclassement des salariés impactés par les plans de restructuration en cours,**
- un engagement sur la réduction du taux de précarité (CDD, intérim) par des embauches en CDI. Dans de nombreux sites, le taux de précarité dépasse largement les 15%.**

La nature des activités du Groupe vous confère une responsabilité sociétale particulière : en effet, cette activité est en grande partie soutenue par les remboursements effectués par la Sécurité Sociale à laquelle tous les salariés, tous les citoyens ainsi que les entreprises cotisent.

La politique fiscale française vous donne également des obligations devant tous les citoyens qui, par leurs prélèvements obligatoires, alimentent et permettent la défiscalisation d'une partie des activités du Groupe : Sanofi bénéficie ainsi, aux frais du contribuable, d'exonérations fiscales diverses parmi lesquelles le Crédit Impôt Recherche.

Enfin, c'est bien l'ensemble des salariés du Groupe, dans toutes ses implantations historiques, qui ont contribué à la richesse actuelle du groupe, non démentie par les résultats de ces dernières années et encore moins par les prévisions affichées. Sanofi ne peut pas l'oublier.

C'est pourquoi nos 5 organisations syndicales renouvellent dans cette lettre, la demande qui vous a été formulée à l'occasion de la NAO et plus récemment dans une déclaration intersyndicale en date du 19 janvier : nous vous demandons de cesser la politique d'austérité sur l'emploi qui a déjà abouti à la sortie du groupe, depuis 2009, d'environ 3500 salariés en France, sans compter les milliers d'emplois induits, auxquels s'ajoutent plusieurs milliers en Europe et en Amérique du Nord. Nous vous demandons de stopper le nouveau plan d'économies de 2 milliards d'euros qui conduira à de nouvelles pertes d'emploi du même ordre.

Nos organisations syndicales sont résolues à défendre l'emploi par tous les moyens possibles. Dans le contexte global actuel, Sanofi n'a pas le droit de contribuer à l'augmentation du chômage, à la précarisation des populations, à la désindustrialisation de la France, au démantèlement de sa recherche.

Sanofi n'en a pas le droit car Sanofi, dans le même temps, annonce augmenter la part de la richesse redistribuée aux actionnaires, qui passera de 35 à 50% des bénéfices réalisés !

Nous vous demandons de préserver cette part des bénéfices pour répondre à nos demandes dont celles prioritaires en matière d'emploi. C'est possible, car cela est un choix politique, un choix de responsabilité sociétale.

C'est possible et ce devrait être une obligation, sinon juridique, du moins éthique !

Vu l'absence répétée de réponse à nos demandes, nous vous informons que nous allons alerter les pouvoirs publics, les élus politiques ainsi que les candidats à l'élection présidentielle.

Nous allons porter le débat sur la finalité de l'industrie pharmaceutique, sur la place et le rôle de la sphère financière et des actionnaires, sur leur impact sur notre industrie, et sur les moyens de sauvegarde et de contrôle qui doivent être adoptés.

Parallèlement nous continuerons notre combat pour l'emploi au quotidien sur tous les sites du Groupe, et demanderons chaque fois que nécessaire les arbitrages des Inspecteurs du Travail en matière de précarité.

Sanofi, pour répondre à sa mission au service des patients doit se donner les moyens financiers et humains d'assurer son développement scientifique, industriel et social.

Veillez accepter, Messieurs, nos plus sincères salutations.

Les coordonnateurs

CFDT	CFE-CGC	CGT	CFTC	FO
Pascal Vially	Rémi Barthes	Thierry Bodin	Christian Billebault	Philippe Guérin-Petrement